

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 8 novembre 2005, sous la référence n° VI/EM/027/2005, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions BMCE Bank.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximal d'actions à détenir : 1.500.000 actions (soit 9,45% du capital)
- Prix maximum d'achat et de vente : 850 DH
- Prix minimum d'achat et de vente : 525 DH
- Durée de l'autorisation : 18 mois, soit du 25 novembre 2005 au 25 mai 2007.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 22 novembre 2005.

Il est à noter que ce programme de rachat fait suite à un programme de rachat précédant dont la date d'échéance est fixée au 24 novembre 2005. Au 30 septembre 2005, BMCE Bank détient 310.902 actions en propre soit 1,96% du capital.

Un extrait de la notice d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de BMCE Bank et de la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle sera disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/033/2005

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières